

Séance du 18 février 2021

L'an deux mil vingt et un le dix huit février le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle communale, à huis clos, sous la présidence du maire, M. Patrick GIRARD. Le Maire s'étant retiré lors du vote, M. Jean-Jacques DIEBOLD préside la séance.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	13	12
		Pour : 12
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

Patrick GIRARD, Albert HARTMANN, Michel WISSER, Alain BAEHL, Laure BOUCHARA, Jean-Jacques DIEBOLD, Christa KIST-HILBOLD, Bernard KRUGER, Bryan LIONNET, Sophie MARCQ, Rachel MEYER-HUYARD, Eddy MULLER, Catherine SCHMITZ

Procuration(s) :

0

Etai(en)t absent(s) :

Kévin DOPPLER, Sébastien POPOVITCH

Date de la convocation
08 février 2021

Etai(en)t excusé(s) :

Kévin DOPPLER, Sébastien POPOVITCH

Date d'affichage
08 février 2021

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

19 février 2021

et publication du

19 février 2021

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Albert HARTMANN

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2020

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le Receveur de la Trésorerie Principale à la clôture de l'exercice.

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis aux Membres du Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

**le Conseil Municipal,
à l'unanimité,
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2020, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à BOLSENHEIM

Le Maire, Patrick GIRARD

Séance du 18 février 2021

L'an deux mil vingt et un le dix huit février le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle communale, à huis clos, sous la présidence du maire, M. Patrick GIRARD. Le Maire s'étant retiré lors du vote, M. Jean-Jacques DIEBOLD préside la séance.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	13	12
		Pour : 12
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

Patrick GIRARD, Albert HARTMANN, Michel WISSER, Alain BAEHL, Laure BOUCHARA, Jean-Jacques DIEBOLD, Christa KIST-HILBOLD, Bernard KRUGER, Bryan LIONNET, Sophie MARCQ, Rachel MEYER-HUYARD, Eddy MULLER, Catherine SCHMITZ

Procuratation(s) :

0

Etai(en)t absent(s) :

Kévin DOPPLER, Sébastien POPOVITCH

Date de la convocation
08 février 2021

Etai(en)t excusé(s) :

Kévin DOPPLER, Sébastien POPOVITCH

Date d'affichage
08 février 2021

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

19 février 2021

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Albert HARTMANN

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

et publication du

19 février 2021

vote le Compte Administratif de l'exercice 2020 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	236 774,08
	Réalisé :	125 934,40
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	236 774,08
	Réalisé :	143 197,49
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	432 663,29
	Réalisé :	317 196,30
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	432 663,29
	Réalisé :	431 373,07
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	17 263,09
Fonctionnement :	114 176,77
Résultat global :	131 439,86

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire, s'étant retiré lors du vote.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à BOLSENHEIM

Le Maire, Patrick GIRARD

Séance du 18 février 2021

L'an deux mil vingt et un le dix-huit février, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle communale, sous la présidence du maire, M. Patrick GIRARD.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	13	13
		Pour : 13
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Étaient présents :

Patrick GIRARD, Albert HARTMANN, Michel WISSER, Alain BAEHL, Laure BOUCHARA, Jean-Jacques DIEBOLD, Christa KIST-HILBOLD, Bernard KRUGER, Bryan LIONNET, Sophie MARCQ, Rachel MEYER-HUYARD, Eddy MULLER, Catherine SCHMITZ

Procurations :

0

Étai(en)t absent(s) :

Kévin DOPPLER, Sébastien POPOVITCH

Date de la convocation
08 février 2021

Étai(en)t excusé(s) :

Kévin DOPPLER, Sébastien POPOVITCH

Date d'affichage
08 février 2021

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

19 février 2021

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Albert HARTMANN

et publication du

19 février 2021

AFFECTATION DES RESULTATS 2020

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Patrick GIRARD, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2020 ce même jour,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	18 113,48
- un excédent reporté de :	96 063,29
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	114 176,77
- un excédent d'investissement de :	17 263,09
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un excédent de financement de :	17 263,09

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2020 : EXCÉDENT	114 176,77
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	114 176,77
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	17 263,09

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à BOLSENHEIM

Le Maire Patrick GIRARD